

(1)

(N^o 145.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 AVRIL 1866.

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1867 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. ORBAN.

MESSIEURS,

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1867, s'élève à la somme de fr. 44,628,919 18 ^{cs}, et présente sur celui de l'année 1866, une augmentation de 3,344,250 francs.

Cette augmentation porte :

1^o Sur le crédit affecté au service de la Dette publique, qui a dû être majoré d'une somme de 2,966,250 francs pour les intérêts et l'amortissement de l'emprunt de 59,325,000 francs, autorisé par la loi du 28 mai 1865;

2^o Sur la somme nécessaire au paiement du *minimum* d'intérêt garanti d'une part à diverses lignes de chemin de fer, par suite de l'ouverture de ces lignes et, d'autre part, par les résultats de la gestion du canal de Bossuyt à Courtrai, pendant le 1^{er} semestre 1865.

De ce chef, l'augmentation est de 275,000 francs;

3^o Sur le crédit destiné au paiement des pensions, crédit majoré d'une somme de 103,000 francs.

Le projet de Budget a été adopté par toutes les sections, sans observation.

La section centrale à l'unanimité vous en propose également l'adoption.

Le Rapporteur,

LÉON ORBAN.

Le Président,

A. MOREAU.

(1) Budget n^o 77.

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. LE HARDY DE BEAULIEU, LESOINNE, DE TERBECQ, ORBAN, LELIÈVRE et BRICOUILLI.